



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
Mairie de GRUNDVILLER
55 rue Principale
57510 GRUNDVILLER

Affaire suivie par : Francis FISCHER
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO - ASPE-L11

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement

Metz, le 23 août 2013

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage de boues de la station d'épuration de WILLERWALD**

Ce dossier a été déposé par : **Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences.**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2013-00096** en date du 23 août 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU
PO, la chargée de mission Police de l'eau

VALERIE ANTOINE-POTIER 

Chantal BICKLER